

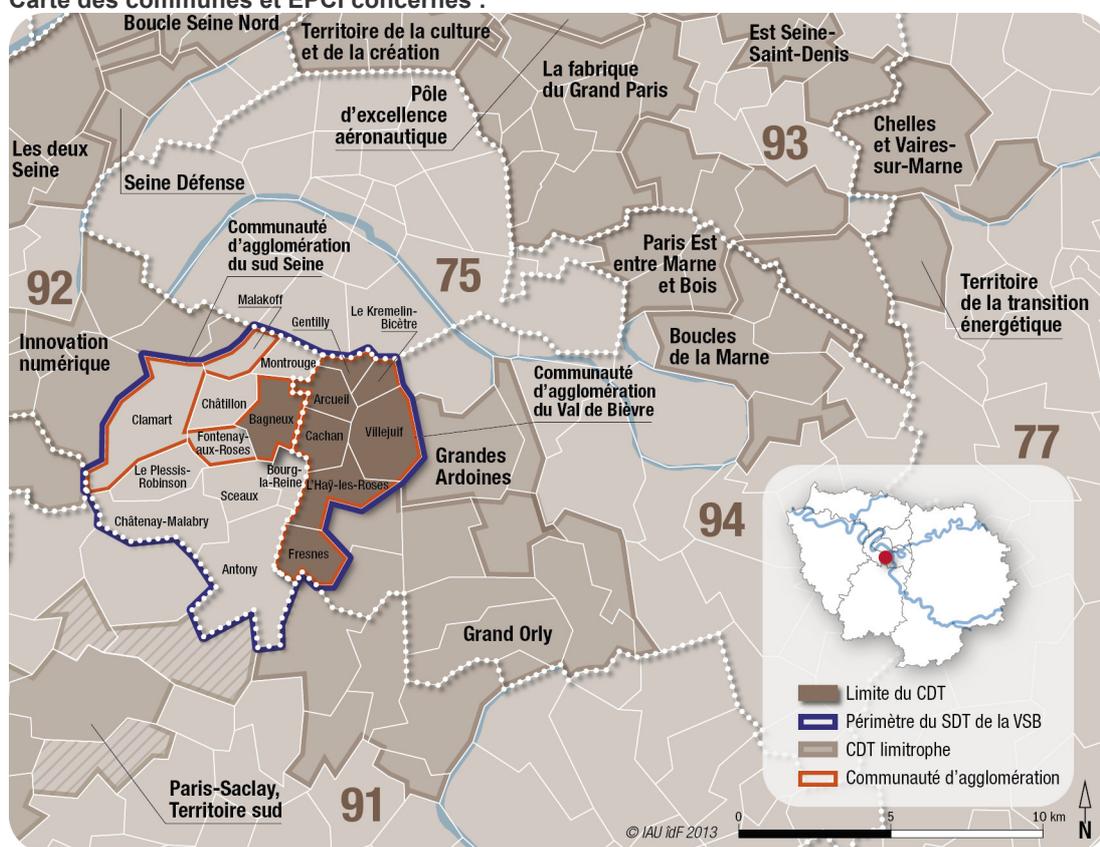
Sciences et Santé

Le CDT a été signé le 28 octobre 2013 par le Préfet de Région, le Président du CG du Val de Marne, les Présidents des CA du Val de Bièvre et Sud de Seine et la Maire de Bagneux.

- 8 communes • 2 Communautés d'agglomération • 237 000 habitants* • 100 000 logements* • 89 000 emplois*
- 118 500 actifs - *RP 2008 (pour les 8 communes)

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

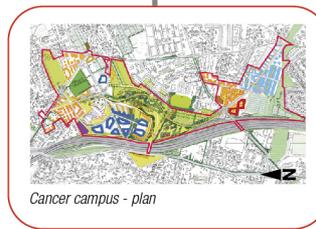
Carte des communes et EPCI concernés :



Le Schéma de développement territorial de la Vallée Scientifique de la Bièvre porte sur un ensemble composé des CA du Val de Bièvre (94), Sud-de-Seine, Hauts-de-Bièvre et de la communauté de communes Châtillon-Montrouge (92), soit 18 communes. Le Contrat de développement territorial Sciences et Santé – VSB porte, quant à lui, sur le périmètre de 8 communes : CA Val-de-Bièvre (7 communes) et ville de Bagneux. Il associe l'ensemble de la CA Sud-de-Seine pour les projets qui concernent la ville de Bagneux. C'est un secteur repéré comme stratégique grâce à présence de grands hôpitaux, de grands établissements de recherche – développement, et de grandes écoles scientifiques nationales, à mi-chemin entre Paris et Saclay. Ce secteur fait l'objet d'une action soutenue par la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre, qui a réalisé en 2010 un Schéma de référence pour son aménagement et son développement.

Principaux enjeux du CDT :

- Développement du Campus Santé et du biocluster : projet Campus Grand Parc à Villejuif et projet d'Ecole Universitaire de Santé au Kremlin Bicêtre
- Développement de la vocation scientifique et technologique : économie numérique, PME / PMI.
- Préservation de la diversité économique et sociale, équilibre emploi/habitat, offre de logements diversifiée, qualité des services et des espaces publics, qualité paysagère, durabilité des aménagements urbains.

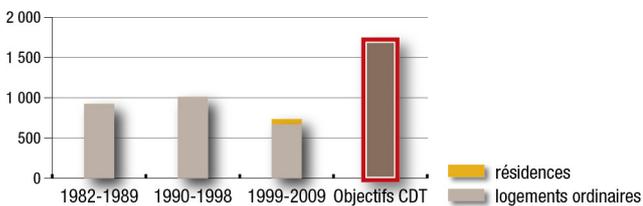


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

1 700 / an entre 2013 et 2020¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

Autres objectifs chiffrés :

- Augmentation du taux d'emplois de 0,75 à 1 au terme des 15 années du CDT.
- Objectifs de création de logements sociaux : 36 % pour la CA Val de Bièvre et 25 % pour Bagneux.

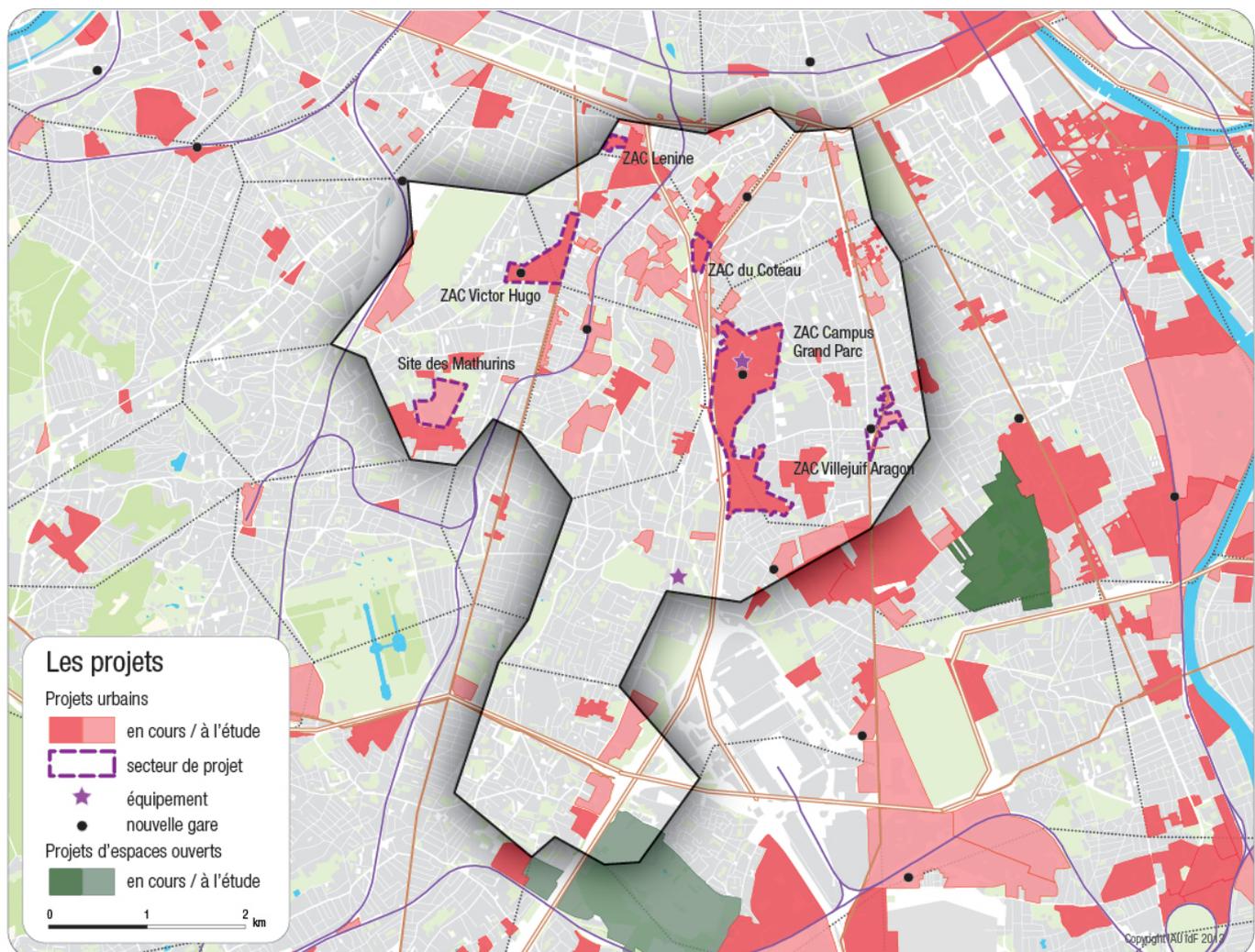
Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique cités dans le CDT

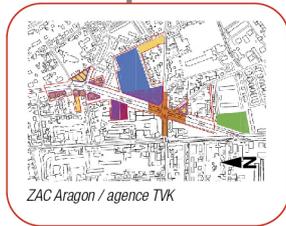
Plusieurs transports en commun en cours :

- Prolongement M4 de la Porte d'Orléans à Bagneux
- Tramway T7 sur la RD 7 entre Villejuif et Juvisy
- Tramway T6 sur la RD 906 entre Chatillon et Viroflay
- Tramway entre le RER B Croix de Berny et Clamart

¹ -Objectif portant sur la CA Val de Bièvre et la commune de Bagneux et figurant dans l'accord-cadre.

Carte des projets d'aménagement





Deux lignes du GPE à l'étude

- Ligne de rocade (futur Métro ligne 15)
- Prolongement M°14

Principaux projets en cours, ou programmés :

- ZAC Campus Grand Parc à Villejuif
- ZAC Aragon à Villejuif
- ZAC Victor Hugo à Bagneux
- Éco-ZAC Entrée de ville Paul Hochart à l'Hay-les-Roses
- ZAC du Coteau à Arcueil
- ZAC du Coteau à Cachan
- ZAC de la Cerisaie à Fresnes
- ZAC Lénine à Gentilly

- Secteur DGA Bagneux (site des Mathurins)
- Restructuration ZI Bagneux
- Développements le long RD920 et Carnot à Cachan
- Rénovation quartiers Sud à Villejuif et l'Hay-les-Roses
- Entrée de ville sud-ouest au Kremlin Bicêtre

Secteurs à enjeux

Deux lignes du GPE à l'étude générant sept stations dont cinq interconnexions

- Tous les quartiers de gares sont concernés par des enjeux de densification et font l'objet de projets urbains.

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



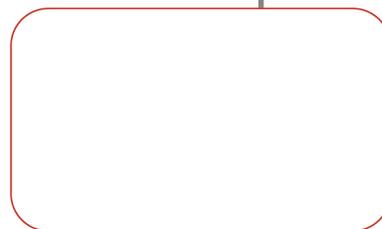
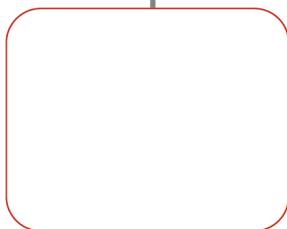
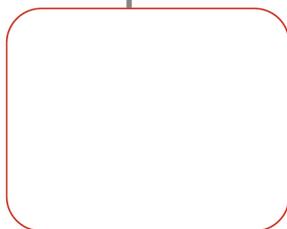
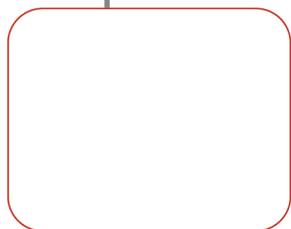
Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- modernisation RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

nouveau tracé



ZAC Campus Grand Parc

Cette opération d'urbanisme vise à créer un pôle santé de grande envergure appuyée sur l'IGR, site de référence internationale dans l'innovation en cancérologie. Desservie par la future gare Institut Gustave Roussy du GPE, elle constitue un projet emblématique d'envergure métropolitaine. Le projet d'aménagement intègre également des objectifs :

- de mixité : environ 1 500 logements dont 40 % de logements sociaux, des logements étudiants, pour personnes âgées, jeunes actifs, chercheurs, de l'accession sociale et classique à prix maîtrisé, ainsi que du renouvellement urbain (500 logements environ).
- d'équipements (écoles, crèches, équipements sportifs).

La mutation du site DGA à Bagneux (site des Mathurins)

Le site des Mathurins à Bagneux est un secteur d'aménagement majeur de 16 hectares, qui sera libéré à l'horizon 2016 par le départ des activités de la DGA. Il présente un important potentiel de développement d'activités économiques diversifiées, de logements et d'équipements, notamment un lycée d'enseignement général, qui fait aujourd'hui défaut sur Bagneux.

ZAC Victor Hugo et quartier de la Pierre Plate à Bagneux

La ZAC Victor Hugo représente une polarité urbaine de dimension métropolitaine (prolongement de la ligne 4 du métro, réseau GPE). Un projet d'éco-quartier est porté par la commune. Par ailleurs, cette dynamique devra bénéficier au quartier d'habitat social de la Pierre Plate, qui jouxte la ZAC, et qui pourrait constituer le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

ZAC Aragon à Villejuif

Située à une interconnexion du futur réseau de transports du Réseau Grand Paris Express et englobant une friche EDF, la ZAC Aragon a pour objectif le maintien et le développement de la qualité urbaine et de l'activité économique du site.

- Préciser les modes d'accompagnement des projets de renforcement du pôle de formation supérieure et de recherche support au pôle Santé.
- Préciser les besoins en équipements scolaires.
- Avancer sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat prévues.
- Mobilisation des fonciers publics, mise en place d'un portage foncier de longue durée.
- Réfléchir sur les politiques transitoires et d'accompagnement en matière de desserte bus et modes actifs.
- Réfléchir sur le financement de certains aménagements exceptionnels : bretelles et franchissements piétons de l'A6, implantations des gares.
- Réfléchir sur les besoins d'équipements, de services à la population et de qualité urbaine (trame verte, requalification RD 920).
- Définir les partenariats pour le développement économique, le suivi de l'objectif de rééquilibrage emplois / habitants, les interactions à développer entre recherche, développement économique et politique locale de santé.

Les éléments de calendrier

Signature de l' accord-cadre : 09/02/2012

Arrêt du CDT : 30/11/2012

Concertation : premier trimestre 2013

Enquête publique : du 27/05/2013 au 29/06/2013

Signature du CDT : 28/10/2013

Documents et sites internet de référence :

Accord-Cadre « Pour un schéma et un Contrat de développement territorial en Vallée Scientifique de la Bièvre », signé par les collectivités territoriales impliquées le 9 Février 2012

Contrat de développement territorial Campus Sciences et Santé, signé le 28/10/2013 www.vsbievre.eu/documents/

Ministère de la Ville / Ministère de l'Ecologie et du développement durable, du transport et du logement

Préfecture de région : <http://www.ile-de-france.gouv.fr/>

IAU îdF : <http://www.iau-idf.fr>

CA Val de Bièvre : <http://www.agglo-valdebievre.fr/>

Crédits photographiques : Communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, Trévelo&Vigier-Kohler Architectes, MyLuckyPixel / Trévelo&Vigier-Kohler architectes

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA ÎF, à la Conférence Territoriale de la VSB, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

L'avancement du CDT :

Actions à poursuivre

Le CDT s'accompagne de 18 fiches actions, pour :

- Préciser de façon plus opérationnelle les conditions de mise en œuvre des différents projets urbains, en particulier Cancer Campus et DGA Bagneux (site des Mathurins).

IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Anca DUGUET – anca.duguet@iau-idf.fr